

Entre les soussigné.es : **Bart DE SMET**, demeurant ferme MONTPLAISIR 09100 SAINT MARTIN D'OYDES
Tél : 05 61 60 07 14

Mail : fermemontplaisir@yahoo.com

ci-après dénommé l'éleveur de première part

Et :

demeurant.....

Tél/...../...../...../.....email..... ci-après dénommé.e le.la consommateur.trice de seconde part

« En adhérant à ce contrat, nous préchetonons une production, manifestons notre solidarité envers des producteurs engagés dans une démarche durable et contribuons à faire vivre des exploitations respectueuses de l'environnement ».

1 - OBJET DU CONTRAT :

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement du-de la consommateur.trice par l'éleveur en viande bovine que le-la consommateur.trice s'engage à acheter à forfait pour toute la durée de la saison d'élevage selon un calendrier de livraisons, à raison de 99 colis maximum pour l'année ou un minimum de 1 colis pour l'année. La durée de la saison est fixée à une année civile. Une liste précisant les qualités, natures et quantités des produits composant le colis doit être annexée au contrat et en faire partie intégrante. Cependant l'éleveur se réserve le droit de modifier sa production en fonction des aléas.

2 - DEFINITION DU COLIS :

Voir au verso. Celui-ci doit être rempli, signé et donné avec le contrat.

Les parties sont solidaires des aléas de production tant quantitatifs que qualitatifs (maladies, intempéries, etc.). En conséquence, elles déclarent expressément accepter ces aléas sans pouvoir former aucune réclamation dans l'hypothèse où la valeur d'une distribution ou de l'ensemble des distributions réalisées en exécution du contrat serait supérieure ou inférieure au prix forfaitaire. Dans l'hypothèse où le présent contrat serait conclu avec plusieurs acheteurs se partageant un colis, ceux-ci feront leur affaire personnelle du partage des produits composant leur part.

3 - MODE DE PRODUCTION :

L'éleveur s'engage à élever ses animaux, objet du présent contrat, sans produit chimique de synthèse et sans O.G.M., dans le strict respect des règles et des normes sanitaires et vétérinaires de production, de conservation et de distribution applicables à sa profession. Il s'oblige, notamment, à assurer la complète traçabilité des produits qu'il livrera au-à la consommateur.trice. Par ailleurs, le conditionnement des produits précisera, outre la date d'abattage, la date limite de consommation. L'éleveur s'oblige à assurer la parfaite conservation des produits jusqu'à leur livraison au-à la consommateur.trice.

4 - ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS :

En exécution du présent contrat, l'éleveur procédera à 7 distributions pour l'année 2020 aux dates précisées en annexe. Les distributions des colis auront lieu le jeudi de 18h30 à 19h00 derrière la salle du jeu de mail à Pamiers (09). Toutefois, ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. L'éleveur garantit que la réglementation sanitaire sera respectée lors de chaque distribution. Si le-la consommateur.trice est dans l'impossibilité de se présenter à une ou plusieurs distributions, il fera son affaire de faire retirer son colis en ses lieux et place par une personne de son choix.

5 - PRIX : Le présent contrat est conclu moyennant un prix global forfaitaire :

- de 16€/kg selon les contenances soit **50 € les 3 kg, 95 € les 6 kg et 120 € le colis de 8 kg environ** (quantité de bœuf ou de veau en fonction de la production) par distribution.

Il se compose des **morceaux choisis par le-la consommateur.trice** suivant un tableau de découpe ci-dessous, rempli par lui et joint au contrat lors de sa signature.

Le paiement du prix peut se faire :

> Par chèques : 1 chèque par livraison, datés du jour de leur émission, libellés à l'ordre de Bart DE SMET et joints au contrat lors de la signature de celui-ci. Ils seront encaissés après chaque livraison. PAS DE CHEQUE GLOBAL.

Détail : + + + + + + =

> Par virement :

- 1 virement par livraison : mettre un code pour chacune (L + N° du mois de livraison : L1 / L3 / L5 / L6 / L9 / L11)

- 1 virement global : (indiquer de la même manière les mois de livraisons prévus : L1 / L3 / L5 / L6 / L9 / L11)

En tout état de cause, aucun versement, même partiel, ne peut être exigé du-de la consommateur.trice avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 121-25 du Code de la Consommation. Il est expressément convenu que ce prix ne sera pas susceptible d'être révisé ou modifié pour quelque cause que ce soit. Il est expres-

sément convenu que ce prix a été déterminé exclusivement en fonction des coûts de production et besoins de l'éleveur, et non en considération des quantités et variétés de produits qui seront distribués.

DATES DE LIVRAISON →		06/02	02/04	04/06	02/07	08/10	03/12		
1. COLIS BŒUF 3Kg 50 € (BF) <i>3 formules au choix, chacune à 50 € - indiquez pour chaque date et chaque formule le nombre de colis souhaité</i>									
BF1	Moitié à griller (entrecôte, faux filet...) Moitié Bourguignons (3x500gr)								
BF2	Moitié à griller (entrecôte, faux filet...) Moitié steak haché (5x300gr)								
BF3	Steaks hachés (10x300gr)								
2. COLIS VEAU 3Kg 50 € (VF) <i>3 formules au choix, chacune à 50 € - indiquez pour chaque date et chaque formule le nombre de colis souhaité</i>									
VF1	Moitié à griller (côte, escalope...) Moitié Blanquette (3x500gr)								
VF2	Moitié à griller (côte, escalope...) Moitié steak haché (5x300gr)								
VF3	Steak haché (10x300gr)								
3. COLIS MIXTE BŒUF / VEAU (La proportion entre le bœuf et le veau dépend de la production) 2 formules : 6Kg 95 € (VBF6) ou 8Kg 120 € (VBF8)									
Indiquez pour chaque date le nombre de colis que vous désirez pour chaque formule ----->		6kg	8kg	6kg	8kg	6kg	8kg	6kg	8kg
B O E U F	Cocher 1 case sur 2 par date ->	1 rôti + pièces à griller							
		Que des pièces à griller							
	Cocher 1 case ou plus par date ----->	Bourguignon*							
		Chorizo Frais*							
		Merguez*							
	Steak Haché								
	Autres**								
V E A U	Cocher 1 case sur 2 par date ->	1 rôti + pièces à griller							
		Que des pièces à griller							
	Cocher 1 case ou plus par date ----->	Saucisse fraiche*							
		Chipolata*							
		Blanquette*							
	Osso Buco								
	Steak haché								

TOTAL DE LA COMMANDE pour chaque date ----->								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Steak Haché 300gr par paquets de 2 Steak Hachés / Rôti entre 800gr et 1kg / Osso Bucco 1 à 2 morceaux
 Pièces à griller (par pièce)
 * 500gr par paquet
 ** Autres : par exemple gîte, plat de côte, selon disponibilités...
Tous les poids sont indicatifs

Fait à Pamiers le// 2020
 En deux exemplaires originaux.

L'éleveur :  Le consommateur.trice :

NOM : PRENOM :
 TELEPHONE ://// email :

Les animaux sont élevés par les propres soins de Bart DE SMET à sa ferme Montplaisir et sont principalement de race Gascogne et Limousine. A remettre à Josie Guy - josie.guy@laposte.net - 06 70 55 61 94 - référente viande - avec le contrat et les chèques.

6 - FACULTE DE RENONCIATION - RESILIATION DU CONTRAT

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la signature du présent contrat, le consommateur a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. La renonciation, adressée à l'éleveur, peut être notifiée au moyen du formulaire détachable joint au présent contrat ou sur papier libre.

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous :

ANNULATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

Code de la consommation, articles L. 121-23 à L. 121-26

CONDITIONS :
*Compléter et signer ce formulaire
 L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception au PAYSAN
 L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande (ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant)*

Je soussigné.e, déclare annuler le contrat d'engagement viande bovine daté du/.../... d'un montant total de :€

Nom de l'acheteur :
 Adresse de l'acheteur.euse :

Signature de l'acheteur.euse